

Lettre d'information de la CLE du SAGE Cher amont Octobre 2016

Réunion de la CLE du SAGE Cher amont - 15 septembre 2016

Le 15 septembre dernier, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie dans les locaux de la mairie de Mérinchal (23), commune dans laquelle prend sa source le Cher.

Cette réunion a été l'occasion de formulations d'avis sur 3 dossiers déposés au titre de la loi sur l'eau, de l'adoption du rapport d'activités 2015 de la CLE ainsi que de points d'information sur :

- le permis exclusif de recherche de Villeranges accordé à la société COMINOR ;
- la réflexion préalable à l'engagement d'un contrat territorial de gestion quantitative et qualitative, portée par la Chambre d'agriculture, sur les bassins versants du Cher et de l'Yèvre dans le département du Cher.

Suite à cette séance plénière, les membres de la CLE ont pu participer à des visites organisées par Louis CAUCHY - technicien de la Communauté de Communes du Haut-Pays Marchois - en lien avec les enjeux et problématiques du territoire creusois. Ainsi, la première visite aura permis d'échanger avec un éleveur de bovins, la seconde de rencontrer un propriétaire de plans d'eau sur cours d'eau et enfin, la troisième de découvrir les premiers travaux liés à l'effacement du barrage du Chat Cros.



Restauration de la continuité écologique

En lien avec l'objectif GM 2 du SAGE Cher amont relatif au rétablissement de la continuité écologique, plusieurs actions en cours peuvent être citées.

Sur le ruisseau du Chat Cros, affluent de la Tardes (23), l'effacement du barrage du même nom a débuté en mai 2016 sous la maîtrise d'ouvrage du SIAEP Evaux Budelière Chambon. Cette première opération d'un programme de travaux prévu sur une période de travaux de 3 ans, a consisté à démolir l'usine de potabilisation des eaux située à l'aval immédiat du barrage et à raser partiellement la crête de ce dernier.



A Montluçon, après un peu plus d'un an d'étude, des travaux de restauration de la continuité écologique seront engagés en 2017 au droit du barrage de Gour du Puy et du seuil de l'ancienne prise d'eau sur le Cher et sur le seuil de Diénat sur le Lamaron. De plus, une étude d'avant-projet détaillée devrait être réalisée concernant le barrage mobile situé sur l'axe Cher.



Sur l'Yèvre, dont la partie située à l'extrémité aval concerne le périmètre du SAGE Cher amont, les conclusions des premières phases d'étude viennent d'être présentées par le SIVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre).

Concernant l'Arnon, un complément d'étude à celle réalisée en 2011, va prochainement être engagé par le SIAVA (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval).



Signature du contrat territorial du bassin de l'Yèvre

Le 19 octobre 2016, le contrat territorial du bassin de l'Yèvre, porté par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY), a officiellement été signé.

Découvrez ce programme d'actions en visitant le [site internet](#) du syndicat et en visionnant cette [vidéo documentaire](#).

[Site internet du SIVY](#)
[Diaporama de présentation](#)

Rencontre de l'eau " Eau et urbanisme - Concevoir une ville durable "

L'agence de l'eau Loire-Bretagne organise le 24 novembre 2016 à Tours une rencontre destinée aux élus et professionnels de l'eau, de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement urbain.

[Programme](#) et [bulletin d'inscription en ligne](#)

Les rencontres de l'eau en Loire-Bretagne

Eau et urbanisme, concevoir une ville durable

24 novembre 2016 - Centre de congrès Vinci à Tours (37)



6e conférence des Présidents de CLE des SAGE portés par l'EP Loire

Le 12 octobre, l'Etablissement public Loire (EP Loire) a organisé à Orléans la 6e conférence des Présidents des Commissions Locales de l'Eau (CLE) des 10 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont il assure le portage ainsi que de ses délégués chargés de le représenter dans les autres CLE du bassin de la Loire et ses affluents. L'agence de l'eau Loire-Bretagne participait également à cet important rendez-vous annuel.

Portail d'information sur la faune et la flore invasives en Auvergne

Afin de favoriser l'appropriation de l'enjeu "Espèces Exotiques Envahissantes", le conservatoire botanique national du Massif Central et le conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ont développé un outil web d'échanges d'information et de valorisation d'expériences menées par les acteurs auvergnats.

[Site web](#)



www.sage-cher-amont.fr
tél. : 02 46 47 03 06 - fax : 09 70 65 01 06 - @ : contact@sage-cher-amont.fr
2, Quai du Fort Alleaume - 45 057 ORLEANS Cedex



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Centre-Val de Loire
www.region-centre-val-de-loire.fr

RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Allier
le Département

CHER
Département 18

INDRE
Département 37

INDRE
Département 36

PUY-DE-DÔME
Le Département

ETABLISSEMENT PUBLIC
Loire

[Désinscrivez-vous ici.](#)

Etablissement public Loire
2, Quai du Fort Alleaume, 45057 ORLEANS

